



Fermeture du Conservatoire jusqu'à nouvel ordre

Publié le 13 mai 2020

A la suite du décret prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie du covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, paru le 12 mai au Journal Officiel, **le Conservatoire à Rayonnement Régional de Cergy-Pontoise restera fermé jusqu'à nouvel ordre.**

Nous vous tiendrons informés dès que de nouvelles dispositions de possible réouverture nous seront communiquées.

Restez en contact avec le CRR, grâce à sa newsletter culturelle hebdomadaire et aux informations portant sur la rentrée 2020-2021 sur le site.

Nous vous remercions de votre compréhension, vous espérons en bonne santé et vous souhaitons bon moral pour les semaines à venir.

La Direction du CRR

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Parvis de la Préfecture - CS 80309
95027 Cergy-Pontoise Cedex
01 34 41 42 53